

croit devoir rien craindre. La *Corse* ne la porte d'ailleurs à rien de pareil. Nous avons avancé le mois passé que cette République, fatiguée des moyens qu'elle avoit employés vainement jusqu'ici sans le moindre fruit, pour réduire les mécontents de cette Isle, elle avoit résolu d'entier en accommodement avec eux. L'affaire est agitée dès-à-présent. Les six Sénateurs choisis pour se rendre en *Corse* & y proposer la paix, y sont du 17. Mai. Ce sont les Nobles Jean Dominique & Jean-François Pallavicini, Jean-Baptiste Spinola, Marcel Durazzo, Felix Balbi & Jérôme Curlo, qui sont partis de *Genes* à cet effet le 16. du même mois, sous l'escorte de quatre Galères, d'une Galiotte & de deux Felouques. Ils sont arrivés à la *Bastie* au bruit du canon des remparts de cette Place & aux acclamations d'un peuple nombreux. Douze des premiers Membres de l'Etat les ont conduits au Palais du Gouverneur. Le 18. on a publié une amnistie générale en faveur de ceux des *Corfes* soulevés qui voudront mettre bas les armes. C'est ainsi que les choses changent de face. Jusqu'à ce jour la République ne vouloit en aucune façon bien terminer ses différends avec les *Corfes*; & si elle proposoit de se relâcher sur quelques-uns de ses droits, ce n'étoit que pour la forme; l'accommodement ne venoit jamais à conclusion. Qu'arrive-t-il aujourd'hui? C'est la République qui désire d'obtenir la paix à quelque prix que ce soit, & l'espère de sa Commission, tant à cause de l'éloquence persuasive du Marquis de Durazzo, l'un des six Envoyés, que par rapport à la nature des prétentions dont il doit traiter. Le Sénat ne demande que la Souveraineté de l'Isle & un tribut annuel. Encore ne croit-on